



**Appel du Congrès  
académique  
SNES-FSU Aix-Marseille  
13 et 14 février 2024**

Nous en sommes à notre cinquième ministre en 7 ans, avec notamment des passages éclairs pour G. Attal, qui a utilisé notre ministère comme marche pied dans sa course à l'ambition, et A. Oudéa-Castéra qui a battu tous les records de mépris depuis 2017, et pourtant JM Blanquer avait mis la barre très haut. La nomination de Nicole Belloubet ne laisse subsister aucun doute quant à la volonté du président et de son premier ministre de poursuivre coûte que coûte une politique de destruction du système d'éducation. Les coups pleuvent et ils pleuvent partout.

Après la réforme du bac et du lycée, la mise en place de Parcoursup, c'est le lycée professionnel et le collège qui sont menacés comme jamais par les réformes en cours. Les dernières annonces en date du "Choc des savoirs" correspondent à une nouvelle réforme qui ne fait que renforcer la logique de tri social en l'instaurant toujours plus tôt dans la scolarité des élèves. Le SNES-FSU dénonce plus particulièrement la mise en place des regroupements d'élèves par niveau qui sont une remise en cause du collège unique.

Cette politique de casse du service public d'éducation se lit aussi très clairement dans le renoncement à un suivi et un accompagnement de qualité des élèves dans leurs parcours scolaires par les personnels de vie scolaire (CPE et AED) et les AESH, pour lui préférer des dispositifs de type SNU, qui cherchent au contraire à embrigader et étouffer la jeunesse

A chacune de ses réformes, le gouvernement a menti à nos concitoyen·nes, prenant prétexte de modernisation et d'améliorations chimériques pour attaquer frontalement les expertises professionnelles et la maîtrise disciplinaire et pédagogique des enseignant·es, les missions des équipes pluricatégorielles (CPE, PsyEN, AED, AESH, mais aussi infirmier·ères, assistant·es sociales·aux, etc) qui concourent de manière indispensable à la mission éducative qui les anime : construire pour toute la jeunesse des perspectives collectives d'émancipation par les savoirs et de citoyenneté pleine et entière.

Les coups ne s'arrêtent pas là, le gouvernement attaque les personnels, les carrières, et de manière globale, leurs statuts, en développant systématiquement des formes de précarisation et d'appauvrissement, ou de soumission à des hiérarchies locales de plus en plus transformées en managers de proximité avec le déploiement du Pacte, en promouvant la notion de "mérite" individuel au sein de la Fonction Publique, pour les rémunérations comme pour les carrières. Le Pacte et la mise en place des nouveaux accès totalement opaques et sans aucune contestation possible des promotions à la Classe Exceptionnelle au terme de carrières tout entières engagées auprès des élèves, et dans le contexte d'un allongement de 2 ans de l'âge de départ en retraite, l'illustrent dans le champ de l'Éducation.

Le déplacement massif et systématique de la formation continue hors des horaires ordinaires de travail ou pendant les vacances signifie une nouvelle augmentation inacceptable du temps de travail. Le SNES-FSU dénonce cette atteinte au droit à la formation.

La crise majeure de recrutement est fortement ancrée par le déclassement social et salarial de nos professions, la dégradation des conditions de travail et d'encadrement des élèves, et menace d'effondrement tout le système éducatif.

A travers ses personnels, et les réformes qu'ils et elles subissent, c'est l'École Publique, gratuite et laïque, qui est attaquée. Le très court passage d'Amélie Oudéa-Castéra au ministère et

l'épisode Stanislas ont mis en lumière l'ampleur du financement de l'enseignement privé dans un contexte d'étranglement financier de l'École publique.... Pour le SNES-FSU, l'argent public doit aller uniquement à l'École publique pour améliorer les conditions d'études des élèves et les conditions de travail et de rémunération des personnels. Le SNES-FSU mènera avec la FSU, après de l'opinion publique, des collectivités, des personnels et des parlementaires une campagne allant dans ce sens. Le SNES-FSU Aix-Marseille proposera aux organisations signataires la tribune « École de toute la jeunesse, l'École publique, laïque, gratuite et obligatoire doit être LA priorité du pays », des actions permettant de mettre en avant les qualités propres à l'école publique et l'exigence des moyens pour les faire vivre partout pour tous.

Sans plus aucune ambiguïté, le gouvernement cherche à imposer un modèle néo-libéral marqué par la concurrence généralisée de toustes avec toustes d'une part, et par une vision rétrograde et passiste d'autre part, qui remet en cause la démocratisation scolaire et la liberté pédagogique.

Le temps est venu d'imposer une autre vision de l'École, une autre ambition pour les élèves, et de revaloriser les personnels qui la portent et la font vivre au quotidien. Ce que porte le SNES-FSU, c'est un projet pour un second degré ambitieux pour la réussite de tous les élèves. Au SNES-FSU nous sommes convaincu·es de pouvoir faire réussir tous les élèves à condition qu'on nous en donne les moyens, nous devons réaffirmer le « toutes et tous capable ». Pour cela il est indispensable de redonner du temps pour apprendre contre le couperet de la sélection.

Depuis le 1er février, la mobilisation est enclenchée, dans un cadre unitaire d'une ampleur rare depuis des décennies. L'importance des cortèges Éducation dans tous les départements de l'académie confirme que la colère profonde de la profession doit se manifester par des mobilisations d'ampleur : le mépris, ça suffit, amplifions la mobilisation ! La nomination d'une nouvelle ministre, à laquelle G. Attal vient de demander la mise en œuvre de la feuille de route tracée par E. Macron, n'entame en rien notre détermination à poursuivre les mobilisations.

Les parents, l'opinion publique soutiennent nos actions, car ces dernières années, nous avons en partie gagné la bataille des idées. Nos analyses, à chaque fois justes et pertinentes, notre présence dans les mobilisations et les relais médiatiques que nous avons pu faire émerger ouvrent des possibilités pour mettre enfin un terme à 7 années de macronisme éducatif. Il faut continuer à travailler auprès des parents et de l'opinion publique.

C'est à chacune et chacun de nos collègues de l'académie que s'adresse aujourd'hui le Congrès académique du SNES-FSU : ensemble nous pouvons gagner, en nous engageant maintenant dans l'action, sur les bases de la mobilisation du 1er février dernier, et du rebond le 6 février, qui ont exprimé :

- l'exigence d'une revalorisation salariale immédiate de 10% sans contreparties, la reconstruction des grilles de rémunérations, l'ouverture de débouchés systématiques sur la Classe Exceptionnelle ;
- l'exigence d'une amélioration des conditions de travail, qui passe nécessairement par une diminution généralisée des effectifs par classe et un allègement de la charge et du temps de travail ;
- la volonté de défendre nos métiers, notre expertise professionnelle, notre liberté pédagogique, et nos qualifications ;
- la réaffirmation de nos valeurs et la force de nos engagements au sein de l'École publique, niés par le « Choc des savoirs », synonyme de tri précoce des élèves et de renoncement à leur réussite.

Face au point de bascule qui menace notre École publique et laïque et ses personnels du fait du projet macroniste dans sa globalité, il est indispensable d'inscrire l'action dans la durée. Le

SNES-FSU a décidé d'articuler plusieurs modalités d'action, en liaison, à travers sa fédération, la FSU, et dans différents cadres, dans les prochaines semaines.

Le congrès du SNES-FSU Aix-Marseille appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour mettre en débat et décider collectivement des actions à mener dès aujourd'hui, jusqu'au départ en vacances et dès le retour en mars, pour construire les conditions de la visibilité de nos revendications et préparer un rebond fort et durable de l'action en mars pour le Service public d'Éducation et ses personnels. Le SNES-FSU Aix-Marseille soutient encourage et participe à la diffusion des actions de mobilisation contre le choc des savoirs dans les établissements de l'académie.

Il appelle à signer la pétition intersyndicale contre le "Choc des Savoirs".

**Il appelle les secrétaires de s1, avec l'appui des s2 et des s3, à s'impliquer sur les enjeux des avis concernant les avis pour la classe exceptionnelle et à informer les personnels des risques sur les carrières et donc les salaires et les pensions autour de cette question et du combat que mène le SNES-FSU pour une carrière qui se déroule sur trois grades. Il s'agit d'imposer dans les faits la promotion des collègues les plus avancés dans la carrière en urgence.**

Il appelle à s'adresser aux parents d'élèves, à leurs représentant.es en s'adressant aux Conseils Locaux de parents d'élèves, et à la population par des opérations de tractages publics. Il appelle à interpeller collectivement les élus locaux et nationaux.

Lors du CDEN 13 du jeudi 22 février, le SNES-FSU Aix-Marseille appelle à une journée d'action et à un rassemblement devant la DSDEN des Bouches-du-Rhône, contre le « choc des savoirs », pour dénoncer l'insuffisance des moyens dans le cadre de la préparation de la rentrée 2024. Cette journée peut être l'occasion de mettre en évidence les actions des établissements mobilisés et à les rassembler lors d'une même journée d'action ;

Le congrès du SNES-FSU Aix-Marseille appelle d'ores et déjà :

- à participer aux manifestations dans le cadre de la grève féministe du 8 mars, pour gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- à la grève et aux manifestations lors de la mobilisation Fonction Publique du 19 mars, pour les salaires, les carrières et contre la destruction des statuts que vise la "rémunération au mérite" ;

Le SNES-FSU appelle les retraité.es à s'engager nombreuses et nombreux dans la journée d'action du 26 mars à l'appel du Groupe des 9 sur la défense du pouvoir d'achat des pensions, les questions de santé et pour une véritable loi sur la perte d'autonomie.

**Le SNES Aix Marseille, avec la FSU, continuera d'appeler aux manifestations pour la paix en Palestine dans le cadre du CNPJDP.**

L'ensemble de ces modalités d'action doivent :

- permettre la réussite des grèves d'ores et déjà programmées ;
- construire un rapport de force majoritaire à l'appel de l'intersyndicale Éducation unie sur la défense de l'École Publique et de ses personnels, selon les modalités qu'elle arrêtera rapidement
- envisager d'inscrire ces journées de grève et de mobilisation dans un mouvement plus fort au-delà de la grève du 19 mars 2024

Dans ce cadre, le SNES-FSU Aix-Marseille quant à lui se tient prêt à remettre en place les solidarités financières nécessaires pour ses syndiqué·es comme il l'a fait au printemps dernier.